L'ABEILLE.

[illegible] PAR J. MATON, DELAUP & DUCLERC.

NOUVELLE-ORLEANS :

MARDI (MATIN) 6 JUILLET 1830.

(Communiqué.)

[illegible] armée est au camp de Mr. Roman. Ses amis [illegible] plus malheureux que se dissimulent plus [illegible] Mr. Beauvais et semblent faire par [illegible] de leurs espérances, [illegible] honorable pour l'opposition qu'ils lui ont montrée. Il [illegible] manœuvres dont ils [illegible] qu'il leur restait [illegible] succès. Ils parlaient hier matin de [illegible] auxquelles on n'avait jamais songé, de [illegible] qu'ils n'ont jamais reçues, afin de faire [illegible] dans leurs rangs quelques hobereaux [illegible] du parti opposé. [illegible] ont échoué et [illegible] honteux de leur méprise. Le [illegible] BEAUVAIS sortira triomphant de l'urne [illegible], et ce triomphe devra quelque chose [illegible] de Français-Européens et d'anciens [illegible] de St.-Domingue que l'on dédaignait [illegible] et que l'on affecte de traiter aujourd'hui [illegible] avec tant de bénignité, nous savons bien [illegible] hommes dont on faisait fi il y a 4 jours n'a [illegible] qu'à se faire signe pour devenir imposans [illegible] mander plus d'égards et d'attention qu'on [illegible] leur en accorder. Eh bien qu'ils se [illegible] fermes à leur poste et ne se laissent [illegible] induire par les protestations tardives des [illegible] politiques. Qu'ils retirent [illegible] des coteries qui leur sont [illegible] de leur influence, et l'on verra ce qu'elles [illegible] font dans les conseils de la nation. [illegible] aujourd'hui, hier elles nous [illegible] nt.

Messrs. les Editeurs.

Polls viennent de s'ouvrir ; ce qui [illegible] ignoré que de ceux qui voulaient se [illegible] les yeux, est aujourd'hui évident [illegible] ut le monde ; on sait que *A. Beauvais n'emporte en ville*, comme on saura dans [illegible] s jours qu'il *l'emporte dans* [illegible]

452 voix données le 1er. jour [illegible] Beauvais en a obtenu de [illegible] et en, malgré la Cabale [illegible] venus dorer à [illegible] nées en pl[illegible] de notre ville, [illegible] pour Roman au contraire ont voté [illegible] rauvais.

[illegible] coup de Citoyens paisibles qui n'ai[illegible] le *fracas*, attendent que la foule [illegible] pour aller votes. Nous con[illegible] nombre une infinité [illegible] Beauvais. Ils voteront [illegible] le 3e. jour [illegible] se [illegible] era peut-être [illegible] voix [illegible] de Beauvais [illegible] assez [illegible]

[illegible] RÉDACTEUR.

[illegible] oublié d'annoncer hier sur [illegible] d'un passager arrivé des Attakapas [illegible] du S. B. Plaquemine, que les [illegible] ont en masse pour A. Beauvais [illegible] lui con[illegible] il obtiendra une [illegible]

Communiqué.

[illegible] publié dans l'Argus en réponse [illegible] eur ne mérite pas réponse. Tout [illegible] passe chaque jour prouve de plus [illegible] et la bonne foi. Quant [illegible] de Mr. Beauvais, les [illegible] noles et 2 Européens. Mr. Roman susceptible d'une semblable [illegible]

[illegible] is de Mr. Roman désespéraient [illegible] au 1er. tour de scrutin ; des [illegible] r sont arrivées tout à propos le [illegible] de l'élection ; malheureusement [illegible] de pareilles [illegible] Boutiquiers de [illegible] les ont [illegible] au milieu de [illegible]

REDACTEUR.

Communiqué.

[illegible] s de toutes les manœuvres pra[illegible] tous les faux bruits mis en cir[illegible] gardes amis de Mr. Roman, [illegible] les personnes qui soutien[illegible] cause que nous avons [illegible] contes qu'on leur débite et [illegible] es de commande reçues jusqu'au [illegible] r de scrutin, A. Beauvais en a [illegible] continuons, et nous gagnons la [illegible] dans tout l'Etat.

PLUSIEURS VOTANS.

[illegible] l'abonné de l'Argus.

[illegible] le *Créole* : [illegible] vous avez [illegible]

UN [illegible]

EXTERIEUR.

FRANCE.

Paris, 9 Avril.

[illegible]ble. — Quatre écrivains [illegible] re condamnés à la prison [illegible] r cru possible, de la part [illegible] uel, les coups-d'état dont ces [illegible] nous ont menacés pendant [illegible], et pour avoir approuvé, le [illegible] une [illegible] inégale, les [illegible] refus de l'impôt, [illegible] à dé[illegible] cette crimi[illegible] outrage, dans la supposition [illegible] nement s'en rendrait coupa[illegible]

[illegible] écrivains condamnés avaient [illegible] le sens qui leur avait [illegible] et le plus libéral, le ayat[illegible] avaient émis, sur la [illegible] le qui nous régit, des doc[illegible] paraissent les déductions [illegible] les conséquences [illegible] onstitutionnels. La cour a [illegible] pas de ces théories abu[illegible] sive.

[illegible] temps, des théories [illegible] avaient [illegible] l'action du ministère public. Le fameux *Mémoire au conseil du Roi*, par M. Madrolle, et un article du *Drapeau blanc*, où la prérogative royale est entendue dans un esprit très favorable au pouvoir antérieur et supérieur à la charte, au pouvoir constituant et dès lors absolu ; cet article et ce mémoire ont été considérés, par la chambre des mises en accusation, comme ne [illegible] tout point des limites de la controverse permise.

La *Gazette des Tribunaux* a rapproché ces deux décisions judiciaires, soit comme monumens curieux pour l'histoire de la jurisprudence, soit comme précédens divers, [illegible] elle a cru devoir [illegible] rait être appelée à prononcer.

Les feuilles dont les rédacteurs [illegible] subir une peine à laquelle échappent [illegible] Madrolle et Henrion [illegible] établir le parallèle entre les [illegible] et le contraste [illegible] leurs auraient fait [illegible] avec quelque vivacité, les plaintes [illegible] tenues, se [illegible] ensemble.

[illegible] nous préserve [illegible] magistrature [illegible] contraire dans l'arr[illegible] ouvre d'une équité [illegible] plus [illegible] ancienne, qu'elle n'a [illegible] sence de l'arrêté [illegible] voyons de plus une nouvelle preuve de la marche rapide des idées constitutionnelles qui se mêlent chez les esprits les plus [illegible] ves aux idées de justice et d'ordre. [illegible] préjugés peu [illegible] et si nous [illegible] gens aux [illegible] que [illegible] pour que [illegible] devenir [illegible] qui [illegible] la presse [illegible] *posé* [illegible] *soit* [illegible] *comme* [illegible] *la chambre* [illegible] *comme le* [illegible] *la* [illegible] *ne sort pas des limites* [illegible] *exercée par mise en* [illegible] *quer écrivains.*

Nous aimons à [illegible] profession de foi plus généreuse [illegible] reconnaissance plus explicite des libertés de la presse, [illegible] maximes plus rassurantes pour le [illegible] politique, n'émanèrent du temple de la justice! Si de telles interprétations de la charte et de telles opinions sur les droits de la couronne sont licites, combien les bornes de la controverse ne sont-elles pas reculées ! Le [illegible] publiciste défendu, [illegible], d'expliquer cette même charte, [illegible] sa liberté et son esprit par [illegible] à sa source historique, de l'environner de toutes les circonstances qui en firent à son origine une nécessité politique et un gage pacifique [illegible] le prince. En face de ces [illegible] de pouvoir de la couronne, il ne sera pas interdit de traiter du pouvoir ministériel. Si, lorsqu'on adjure le premier de substituer le régime des ordonnances à celui des lois, on ose poser un système fort ébranlé, le second peut être invité au respect pour la régulation électorale. Il peut être averti du danger qu'il court de voir refuser l'impôt que les chambres n'auraient pas régulièrement voté ; il peut être prévenu que les citoyens se tiennent sur leurs gardes ; il peut être rappelé au souvenir de sa position précaire, dépendante, périlleuse, de sa responsabilité morale et légale. Il peut renvoyer toutes ces leçons salutaires, sans d'un système qui n'est que le développement des articles de la charte que nous ne séparons point de l'art. 14 ; et ceci encore est le résultat d'une opinion que chacun peut développer sans sortir des limites de la controverse autorisée par l'arrêt de la chambre d'accusation.

Les éloges que nous lui donnons de grand cœur ne nous empêchent pas toutefois de regretter que la chambre d'appel n'ait pas étendu dans la même proportion le cercle que peut légalement parcourir l'opinion contraire à celle du *Drapeau blanc* et de Mr. Madrolle. Mais ceux mêmes qui souffrent pour une cause qu'ils croient meilleure applaudissent au triomphe juridique de leurs adversaires. C'est un exemple de bon augure pour la liberté publique qu'ils préfèrent à tout. Peut-être ont-ils à se féliciter de n'être point étrangers à cette décision heureuse pour d'autres que pour eux. La discussion où ils ont [illegible] personnellement [illegible] des traces lumineuses qui ont éclairé d'autres juges ; la presse en profite, il suffit. A quelques jours d'intervalle, un pas immense a été fait dans la carrière de la jurisprudence constitutionnelle : pour des écrivains patriotes, c'est avoir gain de cause.

La justice que nous nous plaisons à rendre aux doctrines de l'arrêt de la chambre d'accusation, ne nous rend point injustes, malgré les regrets que nous exprimons, pour la chambre des appels, [illegible] a détruit l'épithète de *criminelle* toute relative d'arbitraire et de violence. Et si, exposer un système qui [illegible] à ce crime, est une opinion qui [illegible] des limites de la liberté de la [illegible] que [illegible] pour [illegible] loyale, et [illegible] stiger, [illegible] combattre [illegible]

Dans tout [illegible] reproches mérités s'adressent au [illegible] public. Pourquoi y a-t-il eu [illegible] procédure et de poursuites? Pourquoi les griefs de nature tout ils été, [illegible] la police correctionnelle [illegible] intermédiaire de l'instruction et de huis-clos? La même chambre n'aurait pas prononcé le renvoi de la plainte et le renvoi devant les [illegible] dans deux affaires semblables, [illegible] pas renvoyé pour les uns le crime qu'elle [illegible] pour les autres.

Mais, sauf la peine en [illegible], il faut se [illegible] de cela même. Nous concevons [illegible] la faveur [illegible] de la [illegible]

(Constitutionnel.)

BAVIERE.

MUNICH, 22 Avril.

La direction générale de la police vient de communiquer à la rédaction des journaux qui paraissent ici, une décision de l'autorité supérieure, qui leur interdit l'insertion d'articles concernant la [illegible] et les cours alliées quelque [illegible] source ou ils auraient été puisés, à moins qu'ils n'eussent déjà paru dans la gazette d'Augsbourg ou le [illegible] politique de Munich. Ces deux journaux [illegible] des autorisations particulières [illegible] blications [illegible] articles.

— [illegible] Bingaser, de Munich, qui s'occupe depuis longtems de la confection d'ouvrages en carton, a proposé de construire des maisons en carton, dont il [illegible] la solidité et la durée. [illegible] d'après ce qu'il [illegible] l'intérieur [illegible] à enduire et [illegible] incombustibles.

[illegible]

[illegible]

[illegible] nouvelle souve[illegible]

[illegible] Bailly [illegible]

Nous avons [illegible] d'hui la triste nouvelle de la mort du [illegible], et la garde du pont du Rhin a été immédiatement remplacée d'un détachement de 2[illegible] hommes [illegible] *Ibid.*

FRANCFORT, 25 [illegible]

[illegible] que le séjour du duc de Bordeaux à Paris a un double motif : [illegible] de [illegible] sur les lieux, la médiation [illegible] la [illegible] France, et celui d'obtenir, par son [illegible] Etats, une espèce de modification [illegible] les révolutions qui ont [illegible] affaires de Brunswick. M[illegible] croit que [illegible] [illegible] *Ibid.*

PORTUGAL.

La défiance du gouvernement portugais à l'égard des troupes, augmente toujours. Il est vrai que les choses deviennent chaque jour plus critiques, et que le mécontentement des militaires est à son comble. Les soldats en sont presque réduits [illegible] pour vivre, et les officiers [illegible] fets ; il en est même qui [illegible] ont vendu leurs croix.

Le nouveau consul de [illegible] prit possession du consulat ; on [illegible] aujourd'hui que le renvoi de [illegible] qui remplaçait si dignement les fonctions de M. Lesseps en [illegible] de ce consulat général, est l'ouvrage du parti miguélistes et apostolique.

La cour prévotale de Porto a renvoyé de la prévention plus de deux cents prisonniers qui étaient détenus pour délits politiques, et qui appartiennent à diverses villes. Cette mesure, que les circonstances rendent urgente, a déplu aux [illegible] et surtout à l'évêque du [illegible]. Quoique tous ces malheureux se trouvent ainsi libérés de leurs accusations, la cour n'a pas cru devoir leur accorder une copie de la procédure ; néanmoins cette faveur, au moyen de laquelle chacun peut connaître ses persécuteurs, est cédée par exception à ceux qui l'achètent 500 fr. par copie.

Parmi les corps où des idées de mécontentement se sont alternativement manifestées, [illegible] le 22e de ligne en garnison à Braga. Quatorze soldats de ce régiment, ayant à leur tête un sous officier, ont déserté le corps, emportant leurs armes et [illegible] fets militaires, et publiant hautement qu'ils ne voulaient défendre que [illegible] Maria et la constitution ; [illegible] leurs traces ; mais on [illegible] teindre ces zélés défenseurs [illegible]

Le 15 mars dernier, il s'est [illegible] entre les constitutionnels et les [illegible], à Fafe, ville du district de [illegible]. Une foire qui s'y tient tous les [illegible] pareil jour, avait attiré tous les orgueilleux personnages du canton, qui prétendaient [illegible] aux yeux des [illegible] on [illegible] campagnes [illegible] chargées leur [illegible] aux nombreux [illegible] qui se trouvaient là, [illegible] coupa de bâton, de pied et de pierre sur tout ce qui portait la médaille à l'effigie du tyran ; les assaillis furent mis en déroute, et la foire se termina ainsi par la victoire des constitutionnels, contre lesquels [illegible] n'a point cessé sévi.

(Constitutionnel.)

NECROLOGE — *communiqué.*

Hier un concours nombreux de personnes de toutes [illegible] et de toute condition, a conduit à sa dernière demeure Marie-Anne [illegible], Vve. [illegible] décédée dimanche matin dans la soixante douzième année de son âge.

[illegible] Madame veuve [illegible] de la perte d'une mère sur qui reposaient [illegible] affections, ce [illegible] le pieux recueillement et les [illegible] de cette foule [illegible] rendre [illegible] un dernier [illegible] de respect.

Epouse [illegible] tendre [illegible] sin[illegible] douloureuse autant que [illegible] Marie-Anne [illegible] Mère, avait su se [illegible] l'estime [illegible] l'amitié [illegible] ceux [illegible] son [illegible] cette [illegible] elle savait les fautes et pardonnait les offenses [illegible] qu'elle pleurait et qu'elle [illegible] dernier [illegible] tout [illegible] nombreux [illegible] dans l'amour de la vertu et [illegible] d'une éternelle félicité, Maître [illegible], Vve. Noel Carrière s'est [illegible] dans les bras de ses enfans [illegible] dans la mémoire de ceux [illegible] elle [illegible] éternellement.

[illegible] les Editeurs.

[illegible] annoncer, par [illegible] un grand nombre [illegible] maintiendront [illegible]

[illegible] D. Wh[illegible]

[illegible] D. Dixon,

[illegible] D. Dixon,

[illegible] *Acheteur:*

Représentans à la Chambre des Etats:

F. GAIRNIE, | P. LANDRIEUX,
N. MORSE, | CHS. [illegible]
[illegible] | S. D. DIXON,
C. C. CLAIBORNE

(Communiqué.)

Un grand nombre d'électeurs [illegible] E. D. White

(Communiqué.)

[illegible] A. B. Roman

(Communiqué.)

Le Ticket suivant sera soutenu [illegible] nombre d'électeurs, à [illegible]

Représentant au Congrès,
E. D. WHITE.
Gouverneur,
[illegible]NAUD BEAUVAIS.
Sénateur,
ANTONIO DUCROS.
Représentans à la Chambre des Etats,
J. WORKMAN,
LOUIS ALLARD,
M. CRUZAT,
W. C. C. CLAIBORNE,
CHARLES CAFFIN,
S. D. DIXON,
CHARLES CAFFIN.

Un grand nombre d'électeurs ont résolu de soutenir M. A. BEAUVAIS comme candidat à la place de Gouverneur à l'élection prochaine.

☞ Un grand nombre de votans soutiennent Mr. A. B. ROMAN comme candidat à la place de gouverneur de l'Etat de la Louisiane, à l'élection prochaine.

☞ Un grand nombre d'électeurs se proposent de voter pour Mr. ANTONIO DUCROS comme sénateur pour le 2d. district sénatorial aux élections de [illegible]

M. SOUSSIGNE' a l'honneur d'informer le public et ses amis en général qu'il a transporté son domicile du No. 27 rue de la Douane au No. 90 rue Thou[illegible] où il continue tout ce qui a rapport à l'état de menuisier. Il tient constamment un assortiment de tonneaux de Chaises et Matelats, il tient également du vernis de Copal, qu'il [illegible] à l'ordre, il tourne toutes sortes de bois, dans le dernier goût. Il repaire et dore les vieilles chaises dans le genre le plus nouveau et avec promptitude. — Il a besoin d'un apprenti.

5 juillet—6 [illegible] W. C. QUIRK.

[illegible] Public est prévenu que [illegible] soussigné [illegible] seul chargé de la liquidation de la [illegible] sous la raison de [illegible]

[illegible] juin,—3f.

[illegible] par le [illegible] Bruce [illegible] de Marseille, et à vendre par le [illegible] 190 [illegible] in [illegible] gallons.

30 Juin [illegible]

Marine.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS :

Arrivées.

Brick Donald, [illegible], Liverpool, [illegible] Tobson & co

Goel, [illegible] Flower, Smith, Baltimore, P B Phelps [illegible]

Sorties.

Bateau à vapeur Florida, Colla, du Bayou Sarah, avec 3 balles coton à C Derbigny, 3 ditto et barbe espagnole à F Girod, 12 [illegible] pêches, des poules à divers à bord—2 passagers.

Bateau à vapeur Lady Franklin, Kilgour, de Louisville, avant le bateau à vapeur Pelicans à la remorque, avec un [illegible] complet à C Byrne, John Hagan & co, [illegible] & co, [illegible] autres.

Bateau à vapeur Plaquemine, Gurey, de St. Martinville, avec [illegible] balles coton à Foster & [illegible], [illegible] balles coton à Planche & Courcelle, 20 [illegible] Gurey [illegible]

Dissolution de Société.

La société pour établissement de boulangerie [illegible] Mr. Louis D'Acquin avait contracté avec [illegible] gendres [illegible] François [illegible] et Prosper [illegible] Acquin et [illegible] Mme. Lapeyre, sa fille, [illegible] Louis D'Acquin [illegible] a été dissoute [illegible] courant, en vertu de jugement et de consentement de toutes les parties. En conséquence de cette dissolution, Mr. Louis D'Acquin a [illegible] devenu propriétaire en [illegible] tous les biens [illegible] et immeubles [illegible] gendres [illegible] de société [illegible] lui [illegible] acquis par ladite société. Les sieurs [illegible] D'Acquin reste [illegible] chargé de la liquidation et il est obligé personnellement envers ses associés à acquitter toutes les dettes de la société, de [illegible] à ce qu'ils ne soient jamais [illegible] à cet égard.

6 juillet [illegible] LOUIS D'ACQUIN.

Ventes à l'Encan.

[illegible] par Fr. Darrace.

[illegible] 10 de Juillet courant, il sera vendu [illegible], à midi, 62 lots de terre avantageusement situés en face et près du canal Marigny. L'établissement du *Bayou Road* devant [illegible] une communication [illegible] doute [illegible] l'accroissement [illegible] dans le [illegible] de ce [illegible] et les [illegible] crin[illegible] dans lesquels l'imp[illegible] trouvent [illegible]

Conditions [illegible] égales, [illegible] 1834, en [illegible] endossement [illegible] spéciale.

[illegible]

PAR F. DUTILLET.

[illegible] vendredi 30 Juillet courant, [illegible] Une [illegible] MAIN mesurant 33 pieds [illegible] plus ou moins [illegible] avec une MAISON, rue [illegible] graver, entre les [illegible] Ventes seront [illegible] au comptant.

[illegible] juillet—3

VENTE [illegible] LE MARSHAL.

L. Mendes [illegible] M. Becker.

En vertu d'un [illegible] par [illegible] par l'honorable juge [illegible] de la [illegible] j'exposerai en vente le Samedi [illegible] Juillet, à 5 heures au Principal, un Armoir, un [illegible], [illegible] dans l'Office ci-dessus.

[illegible] L. DAUNOY, marshal

[illegible] de choix reçu [illegible] du Havre à vendre par.

28 Juin. [illegible] FORSTER, [illegible] Pharmacien.

[illegible] société ci-devant existant sous la raison SEITHERS & NOTTLE, [illegible] cessante le 1er. courant, [illegible] un [illegible] accord. Tous ceux qui doivent à ladite société, [illegible] payer entre les mains de Mr. E. Nutt, [illegible] No. 197, à Philadelphie, [illegible] qui [illegible] pourront [illegible] la même [illegible] quider les affaires de [illegible]

Philadelphie, 24 Mai 1830.

PIASTRES DE RECOMPENSE.

Perdu celui qui remettra au soussigné la négresse bien connue nommée NANCY, [illegible] à vendre des glaces [illegible] lors de son [illegible] robe de [illegible] blanc et d'un [illegible] de [illegible] elle parle [illegible] anglais et anglais [illegible] elle a été prise la dernière fois chez Jean Murray chez un boucher Allemand où elle travaillait depuis deux mois, et elle a toujours été ces parages. ☞ Les capitaines de navires et autres sont priés de ne pas la recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur [illegible]

2 juillet [illegible] A. LACOUTURE.

AU PUBLIC.

Le soussigné devant s'absenter de la ville pour quelques mois, annonce à ceux qui peuvent y être intéressés, que tous les [illegible] ments que l'on pourrait désirer en [illegible] de député marshal, seront donnés au bureau du [illegible] Esq marshal de la ville de la Nouvelle Orléans, ainsi qu'au bureau de l'hon. P. Beauregard, des juges associés de la Cour de Cité. Toutes les personnes qui auraient des réclamations contre lui, soit comme homme privé, soit comme homme public, sont priées de s'adresser à lui sans délai, et celles qui lui doivent sont également invitées à se présenter chez lui dans les dix jours qui suivront la [illegible] publication pour régler leurs comptes. Passé ce délai, tous les comptes non réglés seront remis entre les mains de Mr. A. [illegible], chargé d'en recevoir le montant.

30 Juin. LEWIS C. HUTCHINSON, Député Marshal.

G. W. DETMERING,
Médecin-Vétérinaire.

Annonce respectueusement au public qu'il a [illegible] son [illegible] la propriété de l'hon. G. Prévost, encoignure des rues Bourbon et St. Philippe, où on pourra le trouver à toute heure du jour. Il se charge de guérir les chevaux à des prix modérés. Ayant exercé son état depuis [illegible] dernier Etat à l'école de Mr. Nagel, il [illegible] fournir de bonnes [illegible] nationaux [illegible] plusieurs honorables citoyens de cette ville, [illegible] lesquels il a guéri des chevaux. En [illegible] il se charge de vendre, d'acheter et d'échanger des chevaux.

30 juin [illegible]

[illegible] LEECHES — [illegible] received and for sale by.

June 28 FORSTER, Apothicaire.